



## COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200212-D\_20200212\_03-DE

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2020

Date de convocation : 4 février 2020

Conseillers en exercice: 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil vingt, le douze février, à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.  
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Aurélien GENAITAY, M. Bruno LESAIGE, Mme Erell LISSILLOUR et M. Fabien ZETTEL.

Procuration : Erell LISSILLOUR à Brigitte PIERRARD, Fabien ZETTEL à Pierre BASTARDIE.

*Secrétaire de séance* : M. André DELAROCHE

### 2020-02-12/03 – DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vu l'article L1612-1 du CGCT,

Vu la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37,

Considérant que le budget primitif pour l'exercice 2020 ne sera voté qu'à la mi-mars de l'année,

Considérant la nécessité d'effectuer certains achats en investissement dès le début de l'année 2020,

Et après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le tableau suivant récapitule par chapitre les crédits qui devront être ouverts en 2020 au titre des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

Chapitre / Imputation	Opération	Montant
2313 - Constructions	65 – Église	7 411,41 €
21 – Immobilisations corporelles 2111 – terrains nus	93 - Terrains	6 500,00 €
	<b>Total section investissement</b>	<b>13 911,41 €</b>

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gilles Le Métayer

